
Renvoi au comité de salut public de la lettre et du rapport du citoyen Coffy, chef de l'état-major de l'armée de la Manche, relatifs au siège de Granville, lors de la séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la lettre et du rapport du citoyen Coffy, chef de l'état-major de l'armée de la Manche, relatifs au siège de Granville, lors de la séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 676;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_41097_t1_0676_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Le citoyen Coffi (Coffy), chef de l'état-major de l'armée de la Manche, rend compte, dans une lettre, de l'affaire du 24 brumaire.

Renvoyé au comité de Salut public (1).

Suit la lettre du citoyen Coffy, chef de l'état-major de l'armée de la Manche (2).

Le chef de l'état-major de l'armée de Granville, au Président de la Convention nationale.

Du quartier général de l'armée de Granville, commandée par Peyre, général de brigade, à Granville, le 30 brumaire, 2^e de la République, une et indivisible.

« Je te fais passer, citoyen Président, les détails de l'attaque faite par l'armée des brigands, le 24 du présent, à une heure de relevée, de la retraite en bon ordre de nos troupes, et du siège de Granville, de la défense de l'armée et des habitants de Granville.

« Je ne te rapporterai pas tous les traits de bravoure qui se sont faits, car le nombre en exige un recueil particulier. Il n'est pas une personne dans cette place qui n'ait développé l'énergie républicaine. Tous ont été employés soit sur les remparts, soit aux batteries. Les femmes et les enfants formaient des chaînes, de l'Arsenal aux batteries, pour les servir avec plus de célérité. Il existe deux traits frappants que je dois te dire : les rebelles, du bas des remparts, criaient aux braves soldats du 31^e régiment : « *Vous nous trahissez, rendez-vous ! ou on ne vous fera pas plus de grâce qu'aux bleus !* » Ceux-ci, indignés de cette préférence, leur répondaient par des fusillades terribles. Les rebelles proposaient aussi de crier : « *Vive Louis dix-sept !* » les canoniers leur répondaient en mettant le feu aux canons : « *Voilà du dix-huit.* » Un de nos braves soldats, qui a été blessé, à l'instant où on lui faisait l'amputation de la jambe dit : « Je préférerais la mort, si je ne pouvais plus être utile à la République ».

Salut et fraternité.

« *Le chef de l'état-major de Granville,*

« COFFY. »

Rapport (3).

Le 24 brumaire, l'an II de la République, une et indivisible, sur les 11 heures du matin, nous fûmes instruits que les rebelles dirigeaient leur marche sur Granville. Aussitôt, nous rassemblâmes la troupe; le général Peyre donna ordre à l'adjudant général Vachot de se mettre à la tête de l'avant-garde, soutenue par 2 pièces d'artillerie, et de partir pour aller à la rencontre

de l'ennemi. En même temps, une colonne de 600 hommes, précédée de 2 pièces d'artillerie, reçut l'ordre de se porter sur l'ancienne route d'Avranches à Granville; une seconde colonne était rangée en bataille sur la route de Villedieu, et avantageusement placée, tant pour faire face à l'ennemi, s'il se présentait de ce côté, que pour protéger la retraite, en cas qu'elle fût nécessaire; Une autre colonne avait été dirigée sur la route de Coutances pour s'opposer aux efforts de l'ennemi, s'il nous eût tournés sur un des points.

L'adjudant général Vachot partit à la tête de l'avant-garde et aperçut l'armée des brigands, après avoir parcouru une demi-lieue de chemin sur la route d'Avranches. A cette vue, son courage et son indignation s'enflammèrent, il plaça des tirailleurs sur la droite et sur la gauche de la route et bientôt l'attaque s'engagea avec vivacité. Le feu nourri de nos soldats en laissa plusieurs sur le champ de bataille. Pendant deux heures environ, nos tirailleurs furent aux prises avec l'ennemi, mais Vachot voyant que la cavalerie des rebelles se répandait dans les campagnes pour les cerner, fit avancer 200 hommes pour les dégager. Aussitôt les brigands qui avaient affecté de ne tirer aucun coup de canon, commencèrent à faire jouer leur artillerie composée de pièces de 12 et 18; nous ripostâmes avec des pièces de 4, mais vu la supériorité de leur artillerie sur la nôtre, et le grand nombre de leurs cavaliers, il ordonna à l'avant-garde de se replier sur la colonne commandée par le général Peyre, qui en déploya les forces pour protéger sa retraite.

Toutes les troupes rentrèrent dans la ville et se rendirent aux postes qui leur avaient été indiqués avant la sortie. Toutes les positions les plus avantageuses furent prises par nos courageux défenseurs. L'isthme, point très important, que les brigands se flattaient d'enlever pour se rendre maîtres de la ville, fut très vigoureusement défendu par des pièces de 24, habilement servies; plusieurs fois les rebelles eurent la témérité de tenter l'assaut et d'escalader les remparts de la ville, mais les braves soldats du 31^e régiment, les grenadiers de la Côte-d'Or et les chasseurs d'Evreux surent bientôt les débusquer et leur faire mordre la poussière.

Une colonne de rebelles s'était embusquée sur la hauteur qui dominait la ville et y faisait un feu assez vif, mais les braves canonniers marins, dont l'adresse et le courage méritent les plus grands éloges, démontèrent leurs pièces et donnèrent la mort à un grand nombre de ces scélérats.

Le général, s'apercevant des mouvements de la cavalerie, et pénétrant le dessein qu'elle avait de s'approcher de la ville en passant par la grève, fit garnir le roc qui borde le port de troupes décidées à s'ensevelir sous les ruines plutôt que de les laisser pénétrer dans l'intérieur.

Le désastre terrible que faisait notre artillerie sur leur armée porta la rage et le désespoir dans leurs âmes féroces. Ils poussèrent l'acharnement jusqu'à se porter en foule dans les maisons de la rue du faubourg qui conduit directement à la porte de la ville; ils prirent des positions assez avantageuses pour réussir à tuer plusieurs de nos braves marins, mais l'œil vigilant du général Peyre s'aperçut bientôt de la ruse de ces brigands, et pour éviter à la République la perte d'aussi braves gens, après s'être convaincu de l'évacuation parfaite de tous les habitants du faubourg qui servait de repaire à ces rebelles

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 56.

(2) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 1022, dossier 14; *Bulletin de la Convention* du 3^e jour de la 1^{re} décade du 3^e mois de l'an II (samedi 23 novembre 1793); *Moniteur universel* [n^o 65 du 5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 262, col. 3]; *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n^o 431, p. 38).

(3) *Archives nationales*, carton AFII 276, plaquette 2311, pièce 20.